



Les sections CGT Finances 44

L'esprit de conquête

Compte-rendu du comité départemental d'action sociale du 24 juin 2016

La CGT a lu une déclaration liminaire (voir tract spécifique)

⇒ orientations générales de l'action sociale :

La délégation a rappelé les grandes orientations de l'action sociale au niveau ministériel : cette année les dotations sont maintenues, notamment « grâce » à un prélèvement sur la trésorerie de l'ALPAF (association de gestion des logements sociaux), toutefois elles devraient diminuer dans les années à venir.

Au niveau des crédits d'actions locales, les dotations moyennes des départements sont cette année de 9,57 € par actif, 36,82 € par enfant, et 3,19 € par retraité.

C'est dans ce contexte qu'une enquête va être menée par la délégation cet été pour recenser les attentes des agents en matière d'action sociale.

La CGT s'interroge : s'agit-il de connaître les attentes des agents pour améliorer les prestations, ou pour remettre en cause certaines d'entre elles pour faire des économies ?

C'est ce qui nous a amenés à nous abstenir (avec les autres organisations syndicales) sur le projet de questionnaire. Mais nous encourageons vivement chacun d'entre vous à répondre, sans tabou, aux questions posées. Il est très important que vous fassiez part de vos propositions qui seront déterminantes pour l'avenir de l'action sociale.

Nous serons vigilants sur l'exploitation qui pourra être faite de ce questionnaire.

⇒ restauration

- **Nantes Cambronne** : la situation de l'association de gestion reste compliquée, car à ce jour il n'y a plus de bureau. Seul un collègue assure la trésorerie. Le problème vient notamment de ce que les administrations (hors DGFIP) n'accordent pas les autorisations d'absences aux bénévoles qui seraient prêts à s'investir.
Il y a pourtant urgence, avec des retards de trésorerie importants.
Le Préfet a finalement écrit à l'ensemble des administrations bénéficiaires du restaurant en leur demandant de désigner deux représentants pour le conseil d'administration avant le 30 juin. Ceci permettra-t-il de dénouer la situation ?
- **Nantes Versailles** : les travaux préalables d'étanchéité de la toiture pouvant enfin être lancés, ceux de rénovation du restaurant sont prévus pour l'été 2017, pour un coût d'environ 900 000 €. Durant ces travaux, les agents pourront déjeuner au service des retraites de l'Etat ou à Cambronne. **La CGT a demandé qu'ils puissent bénéficier**

de compensations horaires en raison de l'éloignement de ces solutions de repli.

Dans la mesure où il s'agira d'une situation transitoire, Mme Roger (DRFIP) n'a pas fermé la porte à cette demande. Il faudra tout de même trouver une solution pour les personnes dont l'état de santé ne permet pas de se déplacer aisément.

- **SIP de Rezé** : où l'on voit les conséquences de l'absence d'un restaurant administratif. Le restaurant conventionné a fermé, et la délégation a dû signer dans l'urgence une convention avec le restaurant Flunch à 1,4 km du SIP. Une convention supplémentaire est également signée avec un restaurant ouvrier à 600 m (le bistrot gourmand).
- Les organisations syndicales s'interrogent sur le fait que l'on puisse conventionner avec Flunch alors que la cafétéria de Leclerc avait été refusée aux agents de l'antenne herblinoise du **DSFIPE** l'an dernier. La délégation rencontrera les collègues concernés pour savoir si cette demande est toujours d'actualité.
- **Saint-Nazaire** : de nouveaux agents sont regroupés sur le centre des Finances. Ceci conduit à un conventionnement avec un second restaurant (le bistro gourmand) situé en face du premier (la Luna). Il semble que la qualité des prestations de « la Luna » soit très variable. La délégation invite les collègues concernés à lui signaler les dysfonctionnements éventuels.
- **Nantes Marsauderies** : Le bureau de l'association de gestion a été renouvelé. Après études, le prestataire a été conservé dans l'immédiat. Des agents se plaignent de la qualité, mais la direction fait valoir que l'amélioration de la qualité (par passage de liaison froide à chaude par exemple) aurait des conséquences sur les tarifs.
- **Châteaubriant** : le restaurant bénéficie d'une subvention de la DGFIP, car c'est un petit établissement structurellement déficitaire. La DGFIP a annoncé vouloir arrêter la subvention à la fin de l'année ce qui risque d'entraîner la fermeture de l'établissement. Le conventionnement avec un restaurant privé s'avère difficile à trouver. Une trentaine d'agents ont signé une pétition demandant le maintien du restaurant quitte à payer 1 € de plus par repas. La délégation fera remonter leur demande au niveau national.

La CGT soutient la demande de maintien du restaurant, mais estime que c'est à l'employeur DGFIP d'assumer ses responsabilités en maintenant la subvention.

- Demande de tickets restaurants des **brigades de surveillance de la douane de Saint-Herblain** : ces services demandent à bénéficier des tickets restaurants au quotidien, car leurs missions ne leur permettent pas de déjeuner aux horaires d'ouvertures des restaurants. La CGT soutient cette demande qui est à l'étude depuis plusieurs mois au niveau national.

Vos représentants au CDAS : Anne Herbreteau – Christophe André – Ronan Prat – Franck Raguin – Yvic Kergroac'h
